



Créance avec xxxxxxxxxxxx

Par **POULAIN BRIGITTE**, le **02/11/2016** à **12:19**

Bonjour

xxxxxx me relance pour une dette qu'ils ont repris de la ex xxxxxx, en 2011 il y a bien eu titre exécutoire par huissier mais en 2012 ce huissier a cessé toute poursuite, je suppose du fait que la société n'existait plus, de même ayant été fiché à la banque de France mon inscription a cessé depuis

M'étant renseigné j'ai demandé à xxxxxx de m'envoyer la copie du titre exécutoire puisqu'ils me menacent de poursuites avec huissier pour voir s'ils sont de bonne foi or xxxxxx me dit qu'il ne peut me l'envoyer l'ayant déjà reçu auparavant

J'aimerais savoir s'ils bluffent pour récupérer une dette

Merci de me renseigner

Cordialement

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.